



# Instructions préopératoires

## Chirurgie d'un jour

### Prothèses totales de hanche et de genou (PTH, PTG) et prothèses unicompartmentales du genou (PUC)

Après votre rencontre avec votre orthopédiste, il a été convenu que vous seriez opéré pour un remplacement articulaire de la hanche ou du genou (PTH, PTG) ou encore pour une prothèse unicompartmentale du genou (PUC) en chirurgie d'un jour.

Nous vous avons demandé de lire le document intitulé « Guide Pas à Pas : Retrouver sa qualité de vie pas à pas ». Les usagers ayant une connexion Internet ont aussi été invités à visionner les capsules de préparation Web les concernant. Ces capsules sont disponibles à l'adresse suivante : [www.prothesehanche-genou.ca](http://www.prothesehanche-genou.ca).

Ces outils ont été créés pour toutes les chirurgies PTG, PTH et PUC. Ils contiennent donc des informations concernant l'hospitalisation.

La chirurgie d'un jour n'implique pas d'hospitalisation. Vous ne dormirez donc pas à l'hôpital. Voici les informations spécifiques à votre situation à garder en tête lorsque vous lirez le guide et visionnerez les capsules Web.

### Durée de séjour

Il est prévu que vous serez opéré tôt le matin afin de maximiser vos chances de retour à domicile le jour même.

Toutefois, advenant le cas où votre récupération ne soit pas aussi rapide que prévu, vous serez hospitalisé pour une nuit. Cette décision sera prise vers 18 h.

Si vous devez demeurer à l'hôpital pour la nuit, votre congé sera donné le plus rapidement possible dès le lendemain matin en suivant le protocole de chirurgie d'un jour.

### Phase hospitalière

Lors de l'opération, vous aurez une anesthésie locorégionale et non générale, c'est-à-dire que vous ne serez pas endormi.

Plutôt que d'être dirigé à l'unité de soins d'orthopédie après l'opération, vous serez retourné à l'unité de chirurgie d'un jour.

C'est dans cette unité que vous commencerez la réadaptation avec votre physiothérapeute entre 3 et 4 heures après la fin de l'opération, environ (jour 0). Vous devez avoir en votre possession votre marchette et une copie papier du « Guide Pas à Pas » à ce moment.

## Phase posthospitalière

Vous recevrez une visite de l'infirmière à la maison 24 à 48 heures suivant votre retour à domicile (jour 1 ou 2) pour faire un suivi de votre état de santé.

Si le lendemain de la chirurgie, vous n'avez pas réussi à uriner, veuillez en aviser l'infirmière qui vous visitera. Veuillez aussi tenter d'uriner en :

1. écoutant le son de l'eau qui coule du robinet;
2. laissant couler de l'eau sur le bas de votre ventre;
3. appliquant une débarbouillette d'eau chaude sur le bas de votre ventre;
4. buvant une boisson chaude.

Si l'infirmière ne vous a pas visité le lendemain de la chirurgie et que vous n'avez toujours pas réussi à uriner malgré l'essai des stratégies mentionnées ci-haut, veuillez vous rendre à l'urgence.

Il est important de prendre la médication régulièrement selon la dose recommandée pour vous assurer que vous serez soulagé le plus efficacement possible et vous permettre de bouger et de faire vos exercices.

Vous aurez aussi un suivi avec votre physiothérapeute dans les 72 heures (jour 1 à 3) suivant votre retour à domicile. La modalité sera déterminée avec ce professionnel en fonction de votre situation (téléconsultation, par téléphone ou en personne à votre domicile).

Il est primordial que vous respectiez les soins généraux pour prendre soin de votre plaie et que vous fassiez vos exercices de façon autonome dès le retour à domicile afin d'optimiser votre récupération.